



L'ANGE GABRIEL,

JOURNAL POLITIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE, etc.

DUODI, 22 Nivôse, An VIII.

Tria sunt omnia, et ipsum ter in omnem partem se diffundit.
ARISTOT. l. 1. de Cælo.

Préparatifs extraordinaires qui se font en Angleterre. — Conférence du ci-devant comte d'Artois avec M. Pitt. — Impertinence des journaux anglais envers le C. Sieyes. — Réponse au C. Bauvinay. — Conduite des royalistes près de Mançillé. — Actes de désintéressement de plusieurs acquéreurs de domaines nationaux. — Départ de l'amiral Bruix. Passeports demandés à Londres pour un envoyé extraordinaire. — Seconde liste pour le rappel des déportés de fructidor. — Nouvelles diverses. — Variétés.

Ce Journal qui paroit tous les jours, est du prix modique de 11 francs pour trois mois; de 21 francs pour six mois; et de 40 francs pour un an franc de port. On sera libre de ne souscrire que pour un mois, en payant 4 fr. On envoie les lettres et l'argent, affranchis, à l'adresse du directeur de l'Ange Gabriel, rue du Cimetière-St. André-des-Arcs, n°. 9, à Paris.

ANGLETERRE.

Londres, 12 nivôse. Les préparatifs extraordinaires qui se font dans nos différens chantiers, où indépendamment du grand nombre de nos bâtimens de transport, on arme pour le même service des frégates et des vaisseaux de ligne. Les conférences de M. Pitt avec le comte d'Artois, les communications fréquentes avec les chouans, le ton affirmatif de nos journaux, tout annonce que le projet d'une expédition pour les côtes de la France est définitivement arrêté. Elle aura lieu, ajoute-t-on, vers le milieu de février.

C'est particulièrement à Portsmouth, à Plymouth et à Chatam que se font les préparatifs maritimes. Quant aux troupes, elles ont ordre de se tenir prêtes à marcher au premier signal. On a même assuré ces jours derniers que l'ordre avoit été donné aux différens régimens de se munir de cartouches, comme s'ils étoient déjà en présence de l'ennemi.

Toutes les troupes russes ne sont pas encore débarquées dans les isles de Jersey et Guernesey; il s'en trouve dans la rade de Portsmouth un grand nombre qui attendent un vent favorable pour s'y rendre.

On désigne pour le commandement de cette expédition le duc d'York. On présume qu'il sera chef de la nouvelle croisade.

Cependant quelques écrivains, jaloux de l'honneur national, cherchent déjà à l'en détourner. Ils annoncent que l'expédition sera commandée par le lord Moira et sir Charles Grey, père du membre de l'opposition du même nom, et l'un des meilleurs généraux de l'Angleterre.

Cette hardiesse leur a attiré une semonce du *Times*, journal semi-officiel. Le style et le ton magistrat de cette réprimande se rapproche tellement de ce qui se fait ailleurs

dans des occasions semblables, que nous allons la rapporter textuellement. Les valets rédacteurs sont par-tout les mêmes.

« Les feuilles de l'opposition (dit ce *Times*) distribuent leurs faveurs protectrices avec une libéralité qui tient de la saison où nous nous trouvons, c'est une espèce d'étranges qu'ils font à tous leurs amis. Nous les avons vu naguères envoyer à Berlin leur ministre plénipotentiaire, M. Grenville, pendant que le baron de Jacobi étoit chargé par eux de négocier la paix générale à Londres, sous la médiation du roi de Prusse. Dernièrement ils ont destitué un des secrétaires d'état de sa majesté, M. Dundas, mais sans daigner nous apprendre en quelles mains doivent passer les sceaux. Hier (30 décembre, ils ont donné un état-major, une armée et le commandement d'une expédition au lord Moira et à sir Charles Grey. Comme nous avons déjà pris la liberté de rappeler leur plénipotentiaire et d'annuler leur commission pacifique, nous prendrons aujourd'hui celle de réformer leurs plans militaires en leur conseillant de changer entièrement leur état-major. »

Ce même *Times* observe que le cit. Sieyes a accepté la terre de Crosne, et sans phrases. (Sieyes est appelé en Angleterre, par les journaux ministériels, le citoyen sans phrases, parce qu'il a, dit-on, voté ainsi dans le procès de Louis XVI: *La mort, sans phrases.*) — A cette première observation le journaliste impertinent en ajoute d'autres que nous nous abstenons de rapporter. On voit qu'il ignoroit alors la lettre de remerciement du citoyen Sieyes, qui est bien composée de deux phrases au moins, outre le salut et respect.

Le 9, M. Pitt a eu une conférence nocturne avec le ci-devant comte d'Artois, au sujet des chouans et des munitions qu'il s'agit de leur faire passer. Lord Bridport quitte le commandement de la flotte de la Manche. Sa part dans les deux riches frégates espagnoles capturées il y a quelques tems, le met en état de réaliser une somme 50,000 liv. ster. Le *Kent*, le *Monarque* et le *Vétéran* ont appareillé le 6, de Harwich, pour aller croiser sur les côtes de la république batave, et reconnoître le nombre et l'état de ses bâtimens stationnés dans le havre de Gorée. Dans l'espace de quatre ou cinq décades, plusieurs frégates ont fait voile, chargées d'armes, de munitions et d'argent. Deux autres

ont encore appareillé ces jours-ci, avec un chargement semblable.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Bruges, 15 nivôse. L'arrêté des consuls sur l'ouverture des édifices destinés au libre exercice des cultes, trouve encore des contradicteurs parmi quelques administrations municipales des neuf départemens réunis, qui, méconnoissant les bienfaits de l'immortelle journée du 18 brumaire, regrettent encore les lois intolérantes de fructidor.

Toutes les églises vendues jusqu'à ce jour ne sont pas tombées dans des mains dévastatrices; il est des acquéreurs assez généreux pour avoir acheté dans le dessein de conserver. Il se trouve de ces hommes si désintéressés à Gand, à Anvers, et sans doute ailleurs. Nous regrettons cependant notre cathédrale presque entièrement démolie. Il est vrai que la belle église Notre-Dame est sauvée de la faux du vandalisme; elle a été achetée par le frère de l'ex-prévôt de cette église, pour sept millions de livres.

PARIS, 21 nivôse.

— Il est faux que Barthélemy soit arrivé à Paris.

— Les cinq vaisseaux que commande l'amiral Bruix ont des vivres pour six mois, ce qui suppose qu'ils ont une destination lointaine. Bruix a quitté Paris.

— On prétend que Bernadote aura le commandement de l'armée de l'Ouest.

— Un prêtre déporté rentré, que l'on amenoit à Arras, vient d'être arraché au détachement qui le conduisoit, par un attroupement d'hommes et de femmes armés, près de la commune de Saint-Pol, le 14, vers huit heures du matin.

— On assure, dit le journal de Lyon, que trois mille hommes doivent aller à Mâcon, et loger chez les citoyens pendant un mois, à raison de cinq francs par jour. On croit que cette mesure est pour punir les frères et amis, dont cette ville fourmille, des excès auxquels ils se sont livrés depuis le 18 brumaire. Les rayons de lumière du soleil de justice, fatiguoient trop les regards de ces patriotes par excellence, ils ont voulu les éteindre dans la boue sanglante qui est devenue leur élément.

— L'administration municipale du canton de Marcellé a écrit, le 10 nivôse, à M. Cortez, commandant à Visseiche, la lettre suivante :

« Monsieur, nous savons que vous vous êtes emparé hier de la commune de Visseiche, faisant partie de notre canton, que vous n'aviez point en votre pouvoir à l'époque de l'armistice convenu avec la république. Vous n'avez pu étendre vos lignes sans violer cet acte. Nous vous en prévenons; et désirant le maintien de la paix, nous vous invitons à rétrograder: par cette conduite, les généraux républicains seroient exempts d'user de représailles. Veuillez nous faire part, par la voie du commissionnaire que nous vous députons, de vos intentions par écrit. Salut. *Trehourd*, agent municipal; *Piard*, commissaire du gouvernement; *Garnon*, président. »

Le commandant royal a répondu ainsi.

« Parfaitement instruit, messieurs, des conventions de la suspension, je ne l'ai violée en rien. Maître de toutes les campagnes et chargé de veiller à la sûreté des grandes routes, j'établirai mon cantonnement par-tout où bon me semblera. Je ne négligerai rien pour rassurer la tranquillité publique; du reste, adressez-vous à vos généraux, nous ne reconnaissons que les autorités militaires. En notre quartier de Visseiche, le 16 décembre 1799, l'an 5 du règne de Louis XVIII. »

Cortez, chef de légion.

(2)

P. S. Le conseil de ce royaliste fut snivé; et d'après plusieurs démarches, tant auprès du délégué du gouvernement, des généraux républicains que de l'administration centrale, le général Geney, à la tête de quelques braves, le 5 de ce mois, fut prié honnêtement ces Messieurs d'abandonner leur quartier de Visseiche, et rentrer dans le cantonnement où ils s'étoient organisés: ce qu'ils firent le lendemain vers les neuf heures du matin. Pendant le séjour de ces honnêtes gens dans cette trop malheureuse commune, ils ne se sont pas contentés d'y sonner force *Angelus*, car ils y ont mis à contribution, sans égard à leurs opinions politiques, tous les citoyens: ils y ont fait, ainsi que dans celles de Moulins et le Bois Trudan, des réquisitions et enlèvemens considérables de grains, de bestiaux, etc.

— Les prêtres de la commune de Sezé (Orne), interprétant à leur manière le silence de la constitution, ont sonné les cloches pour la messe et pour les sacremens.

— Des passeports demandés par le gouvernement français à l'Angleterre, pour un envoyé extraordinaire, ont été envoyés par le gouvernement britannique. On assure que c'est Joseph Bonaparte qui doit être chargé de cette mission.

— La seconde liste des journalistes déproserits doit, à ce qu'on fait espérer, paroître aujourd'hui.

— Les Autrichiens rassemblent des forces considérables dans les environs de Francfort. Le général Starray doit commander de ce côté.

— Des femmes ont renversé, à Oudan, l'autel de la patrie, élevé dans le temple décadaire. Les théophilantropes voudroient faire regarder deux prêtres catholiques qui sont dans cette commune, comme des instigateurs secrets de cette violence.

— L'administration centrale de Toulouse a fait défendre la représentation de Montenero dans laquelle le public avoit eu l'imprudence d'applaudir cette phrase: « Il ne faudroit pas croire à un dieu de bonté, si le crime triomphoit long-tems sur la terre. » L'administration prétend avoir vu dans ces applaudissemens une allusion injurieuse au triomphe des patriotes de Toulouse.

Prompte réponse au citoyen Bauvinay.

Nous aurions juré sur l'étiquette du sac, que les plaisanteries du citoyen Bauvinay, dont Poultier fait son plastron, ne pouvoient qu'être d'un bon genre, et son érudition d'une rare profondeur. Après avoir compulsé de nouveau son glossaire de Ducange, il dit avec plus de pédanterie que jamais, que seigneur vient de senior. Son vol vers l'antiquité lui semble merveilleux, parce qu'il a lu que sous les premiers carlovingiens on désignoit par *seniores* les représentans de la nation, afin d'honorer leur sagesse. Alors donc les plus sages étoient convoqués seuls pour représenter la nation. *Convocatis episcopis et majoribus natu laicorum.* (Greg. de Tours.) Que les tems ont changé! et déjà nous avons raison de répéter que l'explication du citoyen Bauvinay nous guérit de l'envie de donner à Poultier, tout *dom* révérend qu'il est, le titre de seigneur, et même celui de monsieur, qui en dérive.

Mais si par hasard les seigneuries et le titre de seigneur étoient en usage chez les francs avant qu'ils vissent chez les gaulois, il s'en suivroit que la qualification de *seniores*, donnée ensuite aux chefs de la nation, n'étoit que bien postérieure au titre de seigneur, et que par conséquent le citoyen Bauvinay auroit tort lorsque dans sa chronologie

grammaticale, il fait dériver *seigneur* de *senior*. Or, nous pourrions lui prouver que les germains avoient des seigneurs avant de venir parmi les gaulois, dont les *leudes*, seuls dignes du titre de *seniores*, étoient appelés de ce nom avant l'arrivée des seigneurs germains, qui ne le méritoient guères et qui venoient avec des seigneurs tout faits.

Lorsqu'ensuite ces *leudes*, ces *seniores* gaulois, eurent ainsi que les germains, reçu du monarque des terres de ses domaines, avec des droits semblables à ceux qu'avoient eu les seigneuries germains, dont les possesseurs étoient éminemment appelés *domini*, maîtres souverains; les plus puissans de la nation devinrent les principaux propriétaires; et tandis que le monarque pour les honorer, et s'honorer lui-même, les appeloit du nom de *seniores* en les convoquant (*voyez les cap.*) La nation qui ne voyoit plus en eux tous que des maîtres, des souverains à la mode germanique, les appella *seigneurs*, du nom qu'avoient apporté les germains: et ce mot devint l'équivalent du mot latin *domini*: ainsi la seigneurie vient de la possession et d'une espèce de souveraineté; ainsi, *seigneur* peut être considéré sous ce rapport comme venant de *dominus*.

Mais en terminant cette sérieuse dissertation, qu'il me soit permis de dire au citoyen Bauvinay, que son érudition lui a fait oublier la vérité, lorsqu'il affirme que Gabriel a tonné contre le mot *auguste de citoyen*. C'est un mensonge, citoyen Bauvinay. Mais il falloit bien vous mettre au ton du journal anti-véridique dans lequel vous déposiez votre grand savoir. Gabriel n'a point le foudre céleste en sa disposition; permis à Poulitier, qui plus d'une fois a disposé de la foudre révolutionnaire, de tonner contre la justice, le bon sens et la vérité. Un ange ne tonne jamais. Nous vénérons infiniment le mot de *citoyen*, comme qualificatif; il n'en est pas de même de son moderne emploi, comme appellatif, bien qu'il soit fort commode, car autrefois je ne savois comment appeler un vanupied, un saltimbanque, à qui je ne pouvois dire *monsieur* sans ironie, ni *Jacques* ou *Jean* sans hauteur. Aujourd'hui, fort à l'aise, je dis fièrement: citoyen Jean, décretez mes souliers; citoyenne Angot, ouvrez-moi des huîtres. Tout cela n'empêchera pas que le mot de *citoyen* ne soit un titre *auguste*, ainsi que le dit avec raison le citoyen Bauvinay qui, comme on le voit, prétend être *auguste* à son tour: après celui des monarques et des princes, vint celui des sans-culottes qui, devenant souverains sous le titre de citoyens, furent augustes, sans doute; si j'en crois le citoyen Bauvinay. Oui, vous étiez d'augustes sans-culottes, citoyen Scævola, citoyen Brutus, illustres membres du comité révolutionnaire de ma section. Eh! que de grâces on doit au citoyen Bauvinay, d'avoir appris au public, par l'entremise du respectable P. Poulitier, qu'ils sont l'un et l'autre d'augustes personnages!

VARIÉTÉS.

Ressemblance historique.

La Suède avoit aussi ses tems de troubles et d'anarchie. Deux partis sous le nom de *chapeaux* et de *bonnets* la déchiroient à l'envi. Les membres de la *Diète* et des *Etats* se vendent à beaux deniers comptans aux puissances étrangères. La France payoit les *chapeaux*; l'Angleterre et la Russie s'étoient coiffées des *bonnets*. Le gouvernement sans force, étoit le spectateur passif de ces désordres; lorsqu'un roi de vingt-cinq ans, Gustave III., eut le talent et le bonheur d'imposer silence aux agitateurs, et de rendre à son peuple l'ordre et le bonheur. Voici comment Shéridan raconte le fait;

Le 19 août 1771 Gustave se décida à s'emparer par la force d'un pouvoir dont les *états* avoient si long-tems abusé, ou à périr dans cette entreprise. Au moment qu'il se disposoit à quitter son appartement, il parut quelque agitation dans sa personne; mais elle ne venoit d'aucune inquiétude pour son propre compte; il appréhendoit que le sang de quelques-uns de ses sujets ne fut versé dans une entreprise où il étoit difficile de réussir sans recourir à la violence; et sa conduite, soit pendant, soit après ce jour mémorable, justifia bien cette conjecture. Ses partisans s'étoient, de grand matin, rendus auprès de sa personne. Avant dix heures Gustave monta à cheval, et passa en revue le régiment d'artillerie. Il se montra dans les rues encore plus civil qu'à l'ordinaire, saluant familièrement tous ceux qu'il rencontroit. Arrivé au palais (des états), Gustave fit entrer tous les officiers dans la salle, des gardes, et leur adressa la parole avec cette éloquence qu'il possède si bien. Il leur peignit le danger qui menaçoit sa propre vie, le malheureux état de la Suède, les entraves dans lesquelles l'or des puissances étrangères tenoit les *états*, les dissensions qui en étoient le résultat et qui avoient déchiré la diète pendant quatorze mois. Il les assura que son unique but étoit de mettre fin à ces désordres, de bannir la corruption, de rétablir la vraie liberté, et la gloire du nom suédois depuis si long-tems terni par une vénalité aussi publique que déshonorante. Il protesta qu'il renonçoit, pour lui, à ce que les suédois appeloient *souveraineté*. Il finit par ces mots: « Je suis obligé de défendre ma propre liberté » et celle de mon pays contre l'anarchie; voulez-vous m'être fidèles comme vos ancêtres l'ont été à Gustave-Vasa? alors j'exposerai ma vie pour votre propre bien ». Les officiers lui répondirent qu'ils étoient prêts à mourir pour sa cause. Alors il leur ordonna d'assembler sur-le-champ le régiment des gardes et de l'artillerie, et de poster un détachement de trente grenadiers à la porte de la chambre du *conseil* pour empêcher qu'aucun *sénateur* ne sortit.

Mais avant l'exécution de ces ordres, il falloit que Gustave fit une autre démarche, dont le succès de l'entreprise alloit dépendre; c'étoit de haranguer lui-même les soldats, qui ignoroient ses desseins, et qui étoient accoutumés depuis long-tems à obéir aux ordres du sénat.

Lorsque Gustave dans cette vue se rendoit à la caserne des soldats, quelques-uns des officiers qui le suivoient, plus circonspects ou plus timides, commençant déjà à craindre pour la suite, témoignèrent à Gustave la crainte où ils étoient qu'il ne réussit pas. Le roi s'arrêta un instant, parut hésiter. Le sort de la révolution tenoit à cet instant. — Un sergent des gardes qui avoit entendu leur discours, s'écria: « Il réussira, vive Gustave! » Le roi reprit sur-le-champ: « allons, je suivrai ma fortune. » — Il harangua les soldats, qui lui répondirent par des cris de vive Gustave. Une seule voix s'écria: *non*, mais on n'y fit pas attention.

Dans l'instant même on s'assura des sénateurs. Ils avoient vu du lieu de leurs séances ce qui se passoit à la parade devant le palais, et curieux de connoître la cause de ces acclamations, ils descendoient pour s'en éclaircir, lorsque trente grenadiers, la bayonnette au bout du fusil, leur signifièrent que la volonté du roi étoit qu'ils demeurassent où ils étoient. Ils commencèrent à se plaindre hautement. On ne leur répondit qu'en poussant et en fermant la porte sur eux.

Le comité secret n'eut pas plutôt appris que le sénat étoit arrêté, qu'il se sépara de lui-même, chacun de ses membres cherchant à pourvoir à sa propre sûreté. Une foule de

peuple s'étoit rendue sur la place, attirée par des événemens si extraordinaire. Le roi les harangua, leur protestant qu'il n'avoit d'autre but que de sauver son pays, que s'ils ne vouloient pas lui donner leur confiance, il étoit prêt à abdiquer la royauté. Il étoit tellement chéri du peuple, qu'ils le conjuroient les larmes aux yeux, quelques-uns même à genoux, de ne pas les abandonner. Toutes les troupes qui étoient dans Stokolm lui prêtèrent serment de fidélité.

Gustave poursuivoit rapidement l'exécution de ses dessein. On distribua des balles et de la poudre aux soldats. On plaça des canons dans les avenues du palais. Toute communication au-dehors fut exactement fermée.

Les sénateurs furent confinés dans des appartemens séparés du palais. Le général Rudbeck et tous les chefs du parti des bonnets furent arrêtés ; d'autres moins distingués furent mis aux arrêts. Aucun ne tenta de résister, de se plaindre ou d'échapper, et Gustave qui s'étoit levé le matin le prince le plus limité de l'Europe, se rendit en deux heures aussi absolu que le roi de Prusse à Berlin, ou le grand-seigneur à Constantinople.

Dès le commencement de l'entreprise, le roi envoya prier les ministres étrangers de se rendre au palais. Lorsqu'ils y arrivèrent, ils leur adressa ces paroles : « C'est pour votre sûreté, messieurs, que j'ai désiré de vous voir ici. Je serois très-fâché qu'il vous fût arrivé quelque chose de désagréable, et la crise du moment ne m'a pas permis de répondre de l'événement. Je ne vous dirai rien au sujet de ce qui se passe, vous avez dû le prévoir depuis long-tems ; mais il y a une chose que je ne veux pas vous laisser ignorer un instant, et que je vous prie de communiquer incessamment à vos cours respectives, c'est que tout ce qui est arrivé ne change rien au désir que j'ai de la paix, et que je cultiverai avec soin l'amitié de mes voisins et de mes alliés.

Après avoir renversé avec tant de bonheur l'hydre de l'anarchie, Gustave songea à faire adopter le nouveau gouvernement. Deux jours après, il fit assembler les différens ordres de l'état, sans cependant leur permettre de siéger dans leurs chambres respectives, ni de marcher en corps, selon l'usage. Chacun des membres se rendit comme il put au palais, où ils entrèrent sans cérémonie, chacun ne songeant qu'à éviter la peine décernée contre ceux qui s'absenteroient.

Gustave alors environné de ses gardes et d'une foule d'officiers, adressa aux états une harangue véhémente, dans laquelle il peignit des plus vives couleurs les désordres, les excès, les malheurs dans lesquels la Suède avoit été plongée par la division des partis. Il insista sur l'infamie dont ils s'étoient couverts par leur vénalité publique, par la bassesse qu'ils avoient eue de sacrifier à l'or de l'étranger les intérêts les plus chers de la patrie. Puis, se levant tout-à-coup au milieu de son discours, il s'écria : *Si quelqu'un de vous peut nier ce que j'avance, qu'il se lève et qu'il parle.* Personne n'osa le faire. Il y avoit tant de vérité dans ce que le roi venoit de dire, que tous les membres des états restèrent confondus et couverts de honte.

Quand Gustave eut fini, il ordonna à un secrétaire de faire lecture du nouveau plan de gouvernement. On pense bien qu'il fut adopté sans réclamation.

La révolution fut alors accomplie. Les sénateurs et tous ceux qui avoient été arrêtés furent remis en liberté. On vit aussitôt les chefs du parti des bonnets, ennemis jurés de

Gustave, venir comme les chapeaux faire leur cour au roi ils se consolent déjà de la perte de leur funeste influence, par l'espérance de s'en dédommager dans la faveur de Gustave. Le peuple se réjouissoit de voir l'anarchie faire place à un gouvernement protecteur.

Dès ce moment, la tranquillité régna dans un pays qui, peu de jours auparavant, étoit en proie à l'animosité des partis ; et ce bonheur étoit l'ouvrage d'un roi de vingt-cinq ans. Dans le cours de l'entreprise, Gustave donna des preuves de cette bienveillance qui le distingue particulièrement ; il envoya plusieurs messages aux parens des prisonniers, les priant de n'être point inquiets, que tous ceux qui étoient arrêtés recouvreroient bientôt leur liberté. Il envoya même un exprès aux enfans d'un pauvre curé qui avoit été arrêté, pour leur dire que leur père leur seroit bientôt rendu, et qu'ils n'avoient rien à appréhender pour lui. Des soins si délicats dans un moment si critique, décelent la bonté de Gustave.

Ce fut ainsi que sans verser une goutte de sang, sans la moindre apparence de tumulte et de désordre, ce prince habile, avec une poignée de soldats, renversa un gouvernement qui ne savoit qu'opprimer.

ANNONCE.

Elémens du bonheur public, ou système d'éducation ; conforme aux principes du gouvernement et au désir des citoyens, aussi utile que praticable dans tous les détails ; par le citoyen Julian de Carentan, ci-devant professeur de l'université de Paris. Prix, 1 fr. 20 c. franc de port ; à Paris, chez Lefevre, imprimeur, rue des Fossés-Jacqués, n°. 4, division de l'Observatoire.

L'accueil distingué que le conseil des anciens a fait à cet ouvrage, qui est le fruit de l'expérience et de l'observation, est pour lui un augure favorable. Le membre qui en fit l'hommage manifesta positivement son désir de le voir adopter par la commission d'instruction publique. L'ordre des connoissances qui doivent faire l'objet de l'éducation, y est parfaitement établi. Tout s'y trouve proportionné au degré d'intelligence des élèves. La gradation proposée par l'auteur, est toute naturelle. Soit qu'il traite l'histoire, soit qu'il disserte sur les autres sciences, par-tout c'est une analyse savamment raisonnée, et une méthode d'autant plus sûre, qu'elle est combinée avec la légèreté de la jeunesse.

Bourse du 21 nivose.

Rent. pr. 11 f. c.	Bon 114. 9 f. 50 c.
Tiers con. 19 f. 13 c.	Bons d'arrérage 93 f. c.
Bons 273 1 fr. 1 c.	B. pour l'an 8. 66 f. 50 c.
B. 314. 0 f.	

Spectacles du 22 nivose.

THEATRE DE LA REPUBLIQUE ET DES ARTS. Relâche.
THEATRE FRANÇAIS DE LA REPUBLIQUE. Le Jaloux sans amour ; Les Fausses Confidences.
FEYDEAU. Les Voyageurs ; le Club des Bonnes Gens.
OPERA-COMIQUE. Don Carlos, opéra.
MONTANSIER-VARIETES. La prem. repr. de la Marchande de Plaisir, vaud. ; Qui a bu boira, les Fausses Consultations, et les Amans Prothés.
JEUNES-ARTISTES. La Blonde et la Brune ; la prem. repr. de l'Otage, ou l'Intrigant démasqué, et Le Nid d'Amours.